

Convocation à l'assemblée générale d'Alptis

AU PALAIS DES CONGRÈS DE LYON
5 ET 6 OCTOBRE 1996

RAPPORT MORAL

Cette année, le rapport moral dans lequel notre association rend compte de son activité à ses adhérents a un caractère exceptionnel.

EN EFFET, 1996 MARQUE LE 20ÈME ANNIVERSAIRE DE L'ALPTIS !

C'est donc l'occasion d'abord de rappeler pour quoi l'Alptis a été créée, et de vérifier ce qu'est devenu notre projet d'origine.

MAIS 20 ANS, C'EST AUSSI L'ÂGE DES PROJETS D'AVENIR : COMMENT RESTER FIDÈLES À NOTRE VOCATION EN RÉPONDANT AUX ÉVOLUTIONS MULTIPLES DE NOTRE ENVIRONNEMENT ?

L'objectif des fondateurs de l'Alptis, c'était d'apporter une prévoyance complémentaire de qualité aux catégories qui en avaient le plus besoin, car leur régime obligatoire était insuffisant pour les frais de santé, et souvent même inexistant pour les risques d'arrêt de travail, d'invalidité et de décès.

Mais la grande originalité de leur projet, c'était de vouloir que les assurés eux-mêmes précisent les garanties dont ils ont besoin, les mettent en place et les gèrent. Seules préoccupations : la compétitivité et la sécurité, ainsi que la responsabilisation et le respect des assurés.

DE LÀ NOTRE ORGANISATION EN ASSOCIATION, OÙ LES INDÉPENDANTS ET LES SALARIÉS ISOLÉS SONT RASSEMBLÉS DANS DES CONTRATS DE GROUPE, ET OÙ ILS TROUVENT LES MOYENS DE PARTICIPER AUX ORIENTATIONS, AUX DÉCISIONS ET AU CONTRÔLE.

De là, le maintien jaloux de notre indépendance vis-à-vis des organismes d'assurance et de tous intérêts particuliers.

De là, la mise en place par l'association des compétences et des moyens techniques, qui lui permettent de maîtriser elle-même la gestion des contrats et le développement du nombre de ses adhérents.

L'ALPTIS PEUT ÊTRE FIÈRE DES RÉALISATIONS QUI, EN 20 ANS, ONT CONCRÉTISÉ CE PROJET.

Nous proposons à des conditions compétitives l'une des gammes les plus complètes de garanties en frais de santé et prévoyance. Et nos adhérents bénéficient de certains avantages de pérennité de leurs garanties, et de respect de leurs droits, que nous sommes les seuls à présenter.

Nos délais de remboursement et la qualité de notre gestion sont reconnus.

Outre des renseignements très complets sur leurs garanties, nos adhérents bénéficient, à travers le journal *Infos Alptis* et les réunions organisées en divers points de France, d'informations sur des sujets aussi importants que la protection sociale, la prévention santé et l'information médicale.

Ce sont toutes ces raisons qui, sans aucun doute, expliquent pourquoi, partis de 6 000 adhérents il y a 20 ans, nous regroupons aujourd'hui plus de 130 000 familles.

Et, parmi elles, près d'un millier participent bénévolement, et de façon toujours plus active, à l'animation de notre association, au sein de ses 60 comités consultatifs départementaux, de ses commissions spécialisées, de son conseil d'administration et de son assemblée générale.

Les 20 ans



MAIS NOUS NE DEVONS PAS NOUS CONTENTER DE CES RÉSULTATS, SI SATISFAISANTS SOIENT-ILS. CE QU'ILS MONTRENT, C'EST QUE L'ALPTIS CORRESPOND À UN BESOIN RÉEL, ET QUE LES RÉPONSES ORIGINALES QU'ELLE Y APPORTE SONT EFFICACES.

Elles en feront de nouveau la preuve face aux questions nouvelles que pose l'évolution rapide de notre environnement.

La réforme de la Sécurité sociale, les projets d'un régime universel d'assurance maladie, doivent nous trouver prêts à faire face aux nouvelles conditions qu'elles imposeront aux régimes complémentaires.

La concurrence de plus en plus vive de tous ceux qui considèrent la santé et la prévoyance comme un marché nous conduiront à multiplier les partenariats avec tous ceux qui nous aident à faire connaître les avantages de l'Alptis aux catégories qui en ont besoin.

La perspective de plus en plus précise, pour tous nos concitoyens, d'avoir à compléter leurs régimes classiques de retraite nous pose aussi la question d'un élargissement de notre activité à l'épargne-retraite.

CETTE ANNÉE DE 20ÈME ANNIVERSAIRE EST DONC, BIEN SÛR, UNE ANNÉE DE CÉLÉBRATION.

MAIS PLUSIEURS INITIATIVES NOUVELLES MONTRENT QU'ELLE EST DÉJÀ L'ANNÉE D'UN ENGAGEMENT VERS L'AVENIR.

La création de notre "Mutuelle Interprofessionnelle des Indépendants, des petites entreprises et de leurs salariés" (MILTIS) nous permettra de gérer nous-mêmes certains de nos risques.

L'inauguration en septembre du serveur Internet "Alptis.fr", premier de son genre en France dans le domaine de la protection complémentaire, ouvre les garanties Alptis à tous ceux, professionnels et particuliers, qui utilisent déjà ce mode de communication pour leurs besoins d'information les plus essentiels.

Pour la première fois aussi cette année, ce sont les comités consultatifs bénévoles de l'Alptis qui ont entièrement mené à bien le concours "Les Clés Alptis de l'Innovation et de la Prévention", montrant ainsi que nous sommes des personnes désireuses de prendre en main leur prévoyance.

Et avec le lancement de l'"Observatoire Alptis", nous donnons aux professions du commerce, de l'artisanat, des activités libérales et aux salariés des petites entreprises l'occasion de mieux connaître leurs conditions d'activité, leurs niveaux de revenus, leurs besoins de protection sociale. Et donc des moyens nouveaux d'agir avec nous pour améliorer leur prévoyance.

ANNÉE D'ANNIVERSAIRE, MAIS AUSSI ANNÉE DE NOUVEAUX PROJETS : VOILÀ LE MESSAGE QUE NOUS VOULONS COMMUNIQUER AUJOURD'HUI À TOUTS NOS ADHÉRENTS.

Le conseil d'administration

SAMEDI 5 OCTOBRE 1996

- 10 h 00
Accueil des congressistes au Palais des Congrès de Lyon - Cité Internationale : remise des documents, hébergement, dépôt des bagages, vestiaire, enlèvement des papiers.
- 11 h 00 à 12 h 30
Buffet
- 13 h 00 à 13 h 45
Amphithéâtre Lumière :
 - ouverture du congrès,
 - assemblée générale statutaire.
- 13 h 45 à 14 h 15
Répartition des congressistes dans les ateliers.
- 14 h 15 à 15 h 30
Ateliers.

• 16 h 00 à 18 h 00 Amphithéâtre Lumière :

- compte rendu des ateliers,
- présentation de l'Observatoire Alptis,
- remise du prix national "Les Clés Alptis de l'Innovation et de la Prévention",
- rétrospective "20 ans" par Guichets Fermés,
- allocutions et clôture.

• 18 h 00 à 18 h 30

- Vin d'honneur.
- 18 h 30
Départ pour les hôtels.
- 20 h 00
Départ pour le Palais des Congrès.
- 20 h 30 à 22 h 15
Espace Forum : dîner.

• 22 h 30 à 23 h 45 Amphithéâtre Lumière :

- concert Golden Gate Quartet.
- 24 h 00
Retour aux hôtels.

DIMANCHE 6 OCTOBRE 1996

- 8 h 45
Rendez-vous place Bellecour pour un jeu-parcours découverte pédestre de Lyon. Pour les personnes à mobilité réduite, visite de la ville en autocar.
- 9 h 00
Départ.
- 12 h 15
Rendez-vous Place Carnot (vers le manège).

• 12 h 30 à 15 h 00 Déjeuner à la Brasserie Georges.

PROGRAMMES OPTIONNELS

SAMEDI 5 OCTOBRE

- Programme accompagnant(e)

13 h 00 à 15 h 30
(rendez-vous dans le hall d'entrée du Palais des Congrès)
Visite du Château de la Poupée ou découverte du Château des Frères Lumière ou temps libre au Parc de la Tête d'Or.

DIMANCHE 6 OCTOBRE

- Option 1
15 h 30
Visite guidée de la Maison des Canuts à la Croix-Rousse.

LES LIEUX

Palais des Congrès - Cité internationale :
50 quai Charles de Gaulle, 69006 Lyon.
Téléphone : 72 82 26 26.
Télécopie : 72 82 26 27.
Brasserie Georges :
30 cours de Verdun - Perrache 69002 Lyon.
Téléphone : 72 56 54 54.

HÔTELS

Les coordonnées de votre hôtel vous seront remises à l'accueil (pour ceux qui auront retourné le coupon de participation).

PROGRAMME

alptis

Les assurés ne seront plus jamais seuls

SAMEDI 5 OCTOBRE 1996

LES ATELIERS

• 13 h 00

1. Ouverture du congrès et bienvenue à Lyon.
2. Election de la commission de contrôle des pouvoirs.
3. Débat sur le rapport moral et d'activité.
4. Renouvellement du conseil d'administration.
5. Présentation du rapport financier et des rapports de la commission de contrôle financier et du commissaire aux comptes.
6. Mise aux voix du rapport moral, du rapport financier, et fixation de la cotisation statutaire pour 1997.
7. Réponse aux questions posées par écrit.
8. Renouvellement du mandat de la commission de contrôle financier.

• 13 h 45

Ajournement de l'assemblée générale statutaire.

Cotisations statutaires 1997

	Cotisation statutaire annuelle	Si payée semestriellement	Si payée trimestriellement
SANS MÉDICO	50 F	29 F	17 F
AVEC MÉDICO			
• isolés et groupes ouverts	150 F	80 F	45 F
• 1er niveau	80 F	42 F	25 F
• étudiant	50 F		12,50 F
DROIT D'ENTRÉE		75 F	

• Atelier A

Développer l'organisation de manifestations par les comités consultatifs.

En organisant de nombreuses conférences d'informations médicales et les concours "Les Clés Alpitis de l'Innovation et de la Prévention", les comités contribuent fortement à la notoriété d'Alpitis et renforcent leur cohésion et leur attractivité. La réussite est née de la conjugaison des initiatives des comités et de l'appui logistique des délégués régionaux et des services Alpitis. Quels thèmes - liés évidemment à l'objet de l'association - peut-on ajouter aux sujets ci-dessus pour permettre aux comités de mener de nouvelles actions ? Et quels moyens logistiques faut-il leur apporter pour les réussir ?

• Atelier B

L'action sociale à Alpitis.

Depuis de nombreuses années, Alpitis apporte une aide financière temporaire ou permanente à ceux de ses adhérents qui en ont besoin en raison de leur âge ou de leur état de santé. Depuis l'assemblée générale de Bordeaux, elle a en outre entrepris de mener une action auprès de ceux dont les difficultés ont des causes économiques, sociales ou familiales. Ces situations nouvelles posent la question du champ et des moyens d'intervention d'Alpitis à leur égard.

• Atelier C

Faire connaître Alpitis au public.

Les garanties d'Alpitis s'adressent à un public de plusieurs millions de familles indépendantes ou salariées dispersées dans toute la France. Pour nous développer, nous menons donc des opérations de notoriété pour leur faire connaître favorablement Alpitis, et des actions pour leur proposer la garantie qui leur convient au moment où elles en ont besoin. A partir de la connaissance de ces actions et des moyens utilisés, comment valoriser l'originalité de notre association pour intensifier son développement ?

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jean-Paul Alary, Castres, imprimeur - Denise Baudry, Saint-Malo, avocat - Gérard Bertrand, Nice, prothésiste dentaire - Loïc Bertrou, Carcassonne, médecin - Bernard Bonnin, Tours, expert-comptable - Guy Broermann, Fabrègues, menuisier - André Chalon, Lyon, expert-comptable retraité - Henri Chavot, Saint-Etienne, masseur kinésithérapeute - Jean-François Chevallier, Chamonix, architecte - Bernard Chuzeville, Bron, opticien - Jean-François Clément, Lyon, avocat - Georges Couderf, Lyon, géomètre expert - Bernard Crouzoulon, Sainte-Foy-les-Lyon, expert-comptable - Francis Dupont, Fiches-Thunessill, avocat - Alain Genieau, Brest, administrateur judiciaire - Patrice Giroud, Grenoble, avocat - Nicole Goudard, Villeurbanne, expert-comptable Jacques Grenon, Angers, conseil informatique - Henri Guillemain, Villeurbanne, chirurgien dentiste - Marthe Lajys, Lyon, retraitée - Pierre Le Landais, Lyon, directeur retraité Alpitis - Hélène Leiser, Bazaas, sans profession - Michel Magnan, Marseille, médecin - Denise Merraud-Brossard, Jonage, pharmacien retraité - Marie-Paule Veit, Bouxwiller, déblant de tabac - Georges Vuillon, Lyon, agent immobilier.

COMPTES ET BILANS

RAPPORT FINANCIER

Nous vous présentons les comptes de l'exercice 1995. Ils ont été établis en application de méthodes identiques à celles utilisées au cours des exercices précédents : règles qui respectent les obligations de la comptabilité commerciale.

Comptes consolidés du groupe

Dans un premier temps sont regroupés les comptes de l'association, de la société de gestion et des SCI, pour mettre en évidence la gestion de l'ensemble. Les comptes de l'association sur lesquels vous avez à vous prononcer sont présentés ensuite.

Les tableaux permettent un suivi des exercices, 1993, 1994 et 1995. Les éléments récapitulés, tant en produits qu'en charges, ont été éliminés pour le regroupement. Le poste "intérêts minoritaires" comprend la valeur des parts souscrites par les actionnaires autres que l'association et de leurs droits dans les bénéfices et réserves d'Alpitis Gestion soit, au 31 décembre 1995 : 222 121 francs. La réserve de consolidation représente la part de l'association dans les capitaux propres d'Alpitis Gestion soit 18 424 156 francs.

Comptes de l'association

Le bilan :

- La composition de l'actif du bilan est comparable à celle de l'exercice précédent. Les immobilisations financières comprennent :
- la prise de participation au capital de la société de gestion,
 - la prise de participation dans la SCI constituée pour l'acquisition du siège social,
 - la prise de participation dans la SCI prioritaire de l'immeuble de Paris.

• Atelier D
Les garanties "prévoyance" d'Alpitis.

Les risques d'arrêt de travail, d'invalidité et de décès sont peu fréquents mais, lorsqu'ils surviennent, leurs conséquences sont très lourdes. Ce sont ces risques qu'Alpitis a souhaité couvrir en priorité dès son origine. Pourtant ils sont méconnus de la majorité de nos adhérents qui n'ont pas de garantie Alpitis pour s'en prémunir. Quelles en sont les caractéristiques, quels sont les avantages de nos garanties, comment les faire mieux connaître ?

• Atelier E

Libre expression.

L'originalité d'Alpitis par rapport aux autres organismes complémentaires repose sur la concertation et la transparence avec ses adhérents. Cet atelier est destiné à aborder les questions qui ne sont pas déjà prévues dans les autres ateliers, et qui concernent tous les domaines d'Alpitis : ses garanties, ses cotisations, ses prestations, ses services, son développement, sa politique financière, les relations avec les assurés, la vie associative.

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Six sièges sont à renouveler. Ceux de : Loïc Bertrou, Bernard Chuzeville, Patrice Giroud, Nicole Goudard, Marthe Lajys, Georges Vuillon.

MODALITÉS DE CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Elles sont fixées par l'article 9 des statuts. Il s'agit notamment que : "... les candidatures, pour être recevables, doivent émaner d'adhérents membres depuis un an au moins... n'étant ni les salariés, ni les mandataires d'un organisme d'assurance ou de retraite... Elles doivent être déposées au siège de l'association vingt jours au moins avant l'assemblée générale... ", soit avant le 15 septembre 1996.

QUESTIONS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Tout adhérent désirant poser une question à laquelle il souhaite obtenir une réponse lors de l'assemblée générale doit le faire par écrit avant le 20 septembre 1996. Seules les questions d'intérêt général seront présentées à l'assemblée.

Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble.

J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après. Je certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre association à la fin de cet exercice.

Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Au cours de l'exercice écoulé, votre association a pris une participation à hauteur de 10 % dans le capital social de la SCI "Les Mansardes", propriétaire d'un immeuble situé à Paris (8^e) 12, rue Clapeyron.

Fait à Lyon, le 31 mai 1996
Daniel Gin hac, Commissaire aux comptes

GROUPE ALPTIS

COMPTE DE RÉSULTAT 1993 1994 1995

Produits	1993	1994	1995
Cotisations statutaires	11 041	12 066	13 067
Droits d'entrée	1 280	1 360	1 186
Commissions brutes	78 272	92 570	105 963
Autres produits	667	809	1 037
Transfert de charges	-	-	5 053
Total	91 260	106 805	126 306
Charges			
Salaires et charges	29 138	30 565	33 298
Amortissements	3 261	3 299	3 340
Impôts et taxes	3 667	4 294	4 676
Autres charges exploitation	47 014	58 885	77 844
Total	83 080	97 043	119 158
Résultat courant	8 180	9 762	7 148
Produits financiers	8 270	7 300	7 846
Charges financières	1 656	1 526	2 333
Résultat financier	6 614	5 774	5 513
Produits exceptionnels	1 621	1 657	3 505
Charges exceptionnelles	10 240	4 552	2 680
Résultat exceptionnel	- 8 619	- 2 895	825
Participation des salariés	954	1 293	545
Impôts sur les bénéfices	2 283	3 169	1 770
Excédent	2 938	8 179	11 171

BILAN

1993 1994 1995

Actif	1993	1994	1995
Actif immobilisé	28 676	29 471	39 842
Actif circulant	97 743	111 423	116 446
Comptes de régularisation	1 923	2 339	7 573
Total	128 342	143 233	163 861
Passif			
Fonds social	16 000	20 000	25 000
Fonds de secours	1 576	1 311	1 514
Réserve plus value LT	2 026	2 746	2 026
Excédent exercice	2 923	8 124	11 125
Réserve de consolidation	8 613	10 822	18 424
Réserve statutaire	-	-	1 346
Provisions	24 913	23 722	17 209
Dettes	71 658	75 878	86 676
Comptes de régularisation	510	453	319
Intérêts minoritaires	123	177	222
Total	128 342	143 233	163 861

ASSOCIATION ALPTIS

COMPTE DE RÉSULTAT 1993 1994 1995

Produits	1993	1994	1995
Cotisations statutaires	11 041	12 066	13 067
Droits d'entrée	1 280	1 360	1 186
Autres produits	290	405	489
Total	12 611	13 831	14 742
Charges			
Charges externes	6 078	8 379	10 521
Impôts et taxes	95	126	223
Salaires et charges	1 315	1 917	2 601
Amortissements	81	81	73
Total	7 569	10 503	13 418
Résultat courant	5 042	3 328	1 324
Produits financiers	1 548	1 864	1 619
Charges financières	134	56	6
Résultat financier	1 414	1 808	1 613
Produits exceptionnels	411	77	40
Charges exceptionnelles	6 089	4 457	2 027
Résultat exceptionnel	- 5 678	- 4 380	- 1 987
Intérêts minoritaires	58	131	62
Impôt Société			44
Excédent	720	625	844

BILAN

1993 1994 1995

Actif	1993	1994	1995
Immobilisations corporelles	126	60	112
Immobilisations financières	8 317	8 314	19 596
Créances	270	96	172
Disponibilités	25 974	31 778	22 549
Comptes de régularisation	691	1 351	1 653
Total	35 378	41 599	44 082
Passif			
Fonds social	16 000	20 000	25 000
Autres réserves	3 602	4 057	5 396
Excédent exercice	720	625	844
Provisions pour charges	11 470	11 395	7 355
Dettes	3 506	5 468	5 460
Comptes de régularisation	80	54	27
Total	35 378	41 599	44 082

Chiffres exprimés en milliers de francs.